



1^{MA} SESSIONE URDINARIA DI U 2025
REUNIONE DI I 24 È 25 D'APRILE DI U 2025

1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 24 ET 25 AVRIL 2025

N° 2025/O1/018

**Question orale déposée par Mme. Cathy COGNETTI-TURCHINI
au nom du groupe « Un Soffiu Novu / Un Nouveau Souffle pour la Corse »**

**OBJET : VALORISATION ENERGETIQUE DE L'HOTEL DE REGION ET DES
BATIMENTS PUBLICS REGIONAUX.**

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse ;

Nous visons l'autonomie énergétique pour 2050, un objectif réaffirmé lors du vote de la PPE en mars 2023, avec une part prépondérante accordée à la maîtrise de l'énergie – 200 millions d'euros affectés à ce chapitre – au bénéfice des logements sociaux, de l'habitat collectif et des établissements scolaires.

Est-il prévu que le siège de notre collectivité, l'Hôtel de Région, bénéficie d'opérations de maîtrise de l'énergie ? Un diagnostic a-t-il été réalisé pour déterminer les besoins et travaux à effectuer ?

Le déploiement des ENR d'ici 2050 doit nécessairement se traduire par une augmentation de la part du photovoltaïque dans le mix énergétique. La couverture des toitures individuelles est encouragée par les pouvoirs publics et par les fournisseurs d'électricité pour l'autoproduction et la revente d'énergie produite. La Collectivité, avec le foncier bâti et administratif dont elle dispose, pourrait être un modèle en la matière, à commencer par l'Hôtel de région. Peut-on envisager des installations sur la surface du toit ? Qu'est-ce que ça représenterait en économies d'énergie par rapport à la facture d'électricité pour nos dépenses de fonctionnement ?

Dans le même état d'esprit, dans dix ans, en 2035, la réglementation européenne prévoit que les véhicules thermiques ne pourront plus être commercialisés. Alors que le nombre de bornes de recharge augmente dans l'île, la Collectivité devrait être équipée avec, comme dans les parkings publics, des places réservées dans chacun des parkings, 2 sur celui aérien, 2 sur celui souterrain par exemple. De plus en plus d'élus ou d'administratifs ont fait le pari de l'avenir et sont déjà passés à l'électrique. La collectivité gagnerait à s'engager dans cette voie.

Il serait logique que les bâtiments publics territoriaux, à commencer par l'Hôtel qui est en quelque sorte la vitrine de notre institution, soient un exemple en la matière.

Je vous remercie.